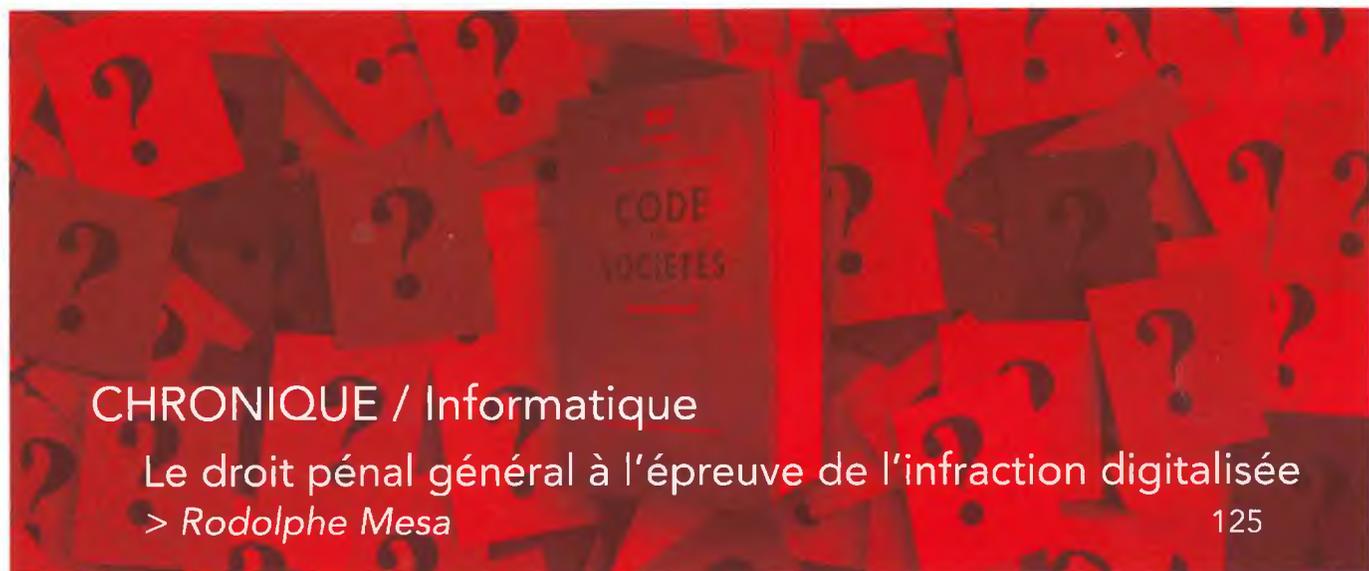


Recueil Dalloz

> hebdomadaire
198^e année
27 janvier 2022
n° 3 / 7936^e
pages 113 à 160



CHRONIQUE / Informatique

Le droit pénal général à l'épreuve de l'infraction digitalisée

> Rodolphe Mesa

125

ÉDITORIAL

113 « Nous ne sommes pas les personnels de l'Université, nous sommes l'Université », *Olivier Beaud*

ACTUALITÉS

- 117 Citoyenneté européenne (naturalisation): révocation d'une assurance
119 Saisie immobilière (audience d'orientation): tierce opposition du débiteur

IN MEMORIAM

120 Jacques Dupichot (1937-2022), *Laurent Gamet et Didier Guével*

POINTS DE VUE

- 121 Désordre dans le contentieux de la signature électronique, *Thibault Douville*
123 Harcèlement de rue: la loi française est-elle vraiment plus efficace que la loi belge?, *Jimmy Charruau*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 132 **Panorama**: Droit du travail, *Stéphane Vernac et Ylias Ferkane*
Notes: Crimes internationaux commis en Syrie:
la Cour de cassation enterre la compétence du juge français, *Crim. 24 nov. 2021*
144 • *Avis Renaud Salomon*
150 • *Note Ghislain Poissonnier*
154 L'infléchissement du principe d'interdiction de cumul de qualifications infractionnelles pour les mêmes faits, *note sous Crim. 15 déc. 2021, Guillaume Beaussonie*

ENTRETIEN

- 160 Anne Pélissier – Vers une libéralisation et une simplification de l'assurance emprunteur

DALLOZ

Lefebvre Dalloz



Version numérique incluse*



322203



9 782993 222034

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRJER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92-ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 840 € HT (857,54 € TTC)

Étranger : 906 € HT

Prix au numéro : 37,78 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Janvier 2022

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément public
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Olivier Beaud

« Nous ne sommes pas les personnels
de l'Université, nous sommes l'Université »



ACTUALITÉS

116

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Voitures de transport avec chauffeur
(plateforme) : concurrence déloyale
avec les taxis, *Com.* 12 janv. 2022

117

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Assurance (entreprise en liquidation) : portée de
la directive « Solvabilité II », *CJUE* 13 janv. 2022

117

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Citoyenneté européenne (naturalisation) :
révocation d'une assurance, *CJUE* 18 janv. 2022

118

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Perquisition (local de la CARPA) : contenu de la
décision d'autorisation, *Crim.* 18 janv. 2022

118

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Appel (fermeture des juridictions) : portée du
respect du contradictoire, *Civ. 2^e*, 13 janv. 2022

Appel (déclaration) : procédure en cas de
problème technique, *Civ. 2^e*, 13 janv. 2022

Exécution provisoire de droit : application
dans le temps du décret du 11 décembre 2019,
Civ. 2^e, 13 janv. 2022

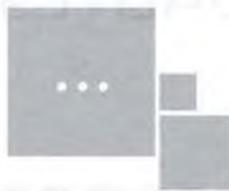
Voie d'exécution

Saisie immobilière (audience d'orientation) :
tierce opposition du débiteur,
Civ. 2^e, 13 janv. 2022



IN MEMORIAM

120 Jacques Dupichot (1937-2022)
par Laurent Gamet
et Didier Guével



POINTS DE VUE

121 Désordre dans le contentieux de la signature électronique
par Thibault Douville

123 Harcèlement de rue : la loi française est-elle vraiment
plus efficace que la loi belge ?
par Jimmy Charruau



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

125 Le droit pénal général à l'épreuve de l'infraction
digitalisée
par Rodolphe Mesa

PANORAMA

132 Droit du travail
mars 2021 – octobre 2021
par Stéphane Vernac et Ylias Ferkane

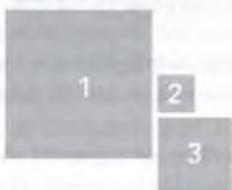
NOTES

Crimes internationaux commis en Syrie : la Cour de cassation entérine
la compétence du juge français, *Crim.* 24 nov. 2021

144 Avis Renaud Salomon

150 Note Ghislain Poissonnier

154 L'infléchissement du principe d'interdiction de cumul
de qualifications infractionnelles pour les mêmes faits,
note sous Crim. 15 déc. 2021
par Guillaume Beaussonie



ENTRETIEN

160 Anne Pélissier – Vers une libéralisation et une simplification de l'assurance emprunteur

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

**Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr**